

MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
184, Bd ST-DENIS
CERCLE D'INITIATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE
BULLETIN DE MARS

N	N	NN	NNNNNN
NN	N	NN	N
N N	N		N
N N	N		NNNNNN
N N	N		N N
N N	N N		N N
N	NN		NNNNNN

MARDI ONZE MARS

20 h. 45

L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Par Monsieur Serge ANTOINE
Auditeur à la Cour des Comptes
Détaché au Ministère de la
Reconstruction et du Logement

(voir en page 34)

S O M M A I R E

Page 2 :

Nouvelles des Acti-
vités du Cercle
intercalaire :

Assemblée générale
de la MJC

NOUVELLES DU CERCLE

Tous les quinze jours, une trentaine de jeunes participent aux causeries d'information; les 22 et 23 février près d'une centaine de jeunes ont donné au moins une demi-journée pour les chantiers week-end.... De loin cela peut paraître satisfaisant; cependant le Cercle ne saurait en rester là : il y a beaucoup de travail à Courbevoie; nous avons d'autres activités et d'autres projets:

Nous demandons aux jeunes de se préoccuper plus profondément de la vie économique et sociale, des problèmes locaux et des problèmes mondiaux et nous leur proposons les activités du cercle comme une expérience. Cet appel ne s'adresse pas à tel ou tel responsable de mouvement de jeunes, dont nous savons qu'il est déjà chargé de travail; mais que tous ceux qui lisent ce bulletin se demandent s'ils peuvent consacrer un peu plus de temps à la culture et à l'action civique et sociale; ce temps-là nous ne pensons pas qu'ils le perdront.

- AU BIDONVILLE DE NANTERRE

Dimanche 9 mars)) de 14h. à 18h.:	animation d'après-midis de jeux pour les enfants nord-africains.
Dimanche 16 mars)		

Depuis octobre 1957, une nouvelle équipe de jeunes assure ce travail avec régularité; aujourd'hui, elle a besoin d'être relayée et l'activité peut être considérablement étendue.

- SUR LES CHANTIERS DE REFECTION DE LOGEMENTS

Week-end des 8 et 9 mars)) de 8h. à 12h. et de 14h. à 19h.:	travaux de finition et de nettoyage des chantiers .
Week-end des 15 et 16 mars)		

En février, 12 chantiers, soit 25 pièces, ont été entrepris mais il reste encore du travail pour les rendre en parfait état. Nous nous adressons notamment aux 100 jeunes qui y sont déjà passés : il faut qu'ils participent à la finition.

POUR LES ENQUETES SOCIALES ET L'ACTION LOGEMENT

Ces activités n'ont pu démarrer à grande échelle, pourtant elles touchent des questions essentielles.

Prenez la peine de nous envoyer un mot à la Maison des Jeunes, 184, Bd St-Denis, pour nous dire dans quelle mesure et à quelles dates vous pourrez participer au travail de l'une ou de l'autre des équipes.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

- qu'est-ce que la politique d'aménagement du territoire?
- à quels besoins sociaux s'efforce-t-elle de répondre ?

Depuis 1945, les Gouvernements et les administrations s'intéressent beaucoup aux problèmes de "l'aménagement du territoire"; tout récemment, un ministre les définissait de cette façon : "Aménager le territoire, c'est s'efforcer d'éviter les concentrations excessives, et d'assurer des possibilités d'existence dans toutes les régions.

Il faut souligner l'extrême importance de ces efforts qui concernent le soubassement géographique de la plupart des problèmes économiques et sociaux français ; certaines régions sont trop "concentrées", la crise du logement y sévit (Région Parisienne) ; d'autres sont surpeuplées et connaissent un chômage permanent (Bretagne) ; d'autres sont dépeuplées et le niveau de vie de leurs habitants est très bas (Aquitaine) ; on comprend donc, comment une meilleure répartition géographique des entreprises et de la population pourrait faciliter la solution de beaucoup de problèmes : c'est là tout l'intérêt de l'aménagement du territoire.

"EVITER LES CONCENTRATIONS EXCESSIVES "

On constate un afflux continu des populations rurales vers les zones industrielles ; ce mouvement est normal, mais pour ne pas rendre définitivement impossible l'aménagement des villes, les pouvoirs publics doivent le ralentir.

En effet, les grandes villes n'ont ni la place ni les ressources financières nécessaires pour loger dignement les nouveaux arrivants ; leur propre population est déjà mal-logée elle-même ; le développement trop important des villes pèse en outre des problèmes quasi-insolubles, celui des transports en commun, celui de l'équipement scolaire, celui du rythme de vie qui se traduit par la multiplication des maladies nerveuses.

On a aussi insisté sur l'aspect politique de la décentralisation : dispersion de la classe ouvrière, pour atténuer l'action syndicale. Il sera intéressant à la causerie du II mars de voir ce qu'il en est exactement.

"ASSURER LE DEVELOPPEMENT REGIONAL "

Voilà maintenant l'autre face du problème : certaines régions -Centre, Ouest, Sud-Ouest, Alpes du Sud- ont des besoins économiques et sociaux qui les apparentent toutes proportions gardées, à des régions sous-développées.

De telles régions n'offrent le plus souvent à leurs habitants qu'un niveau de vie très inférieur à celui des régions industrielles ; en outre l'inégalité de niveau de vie tend à s'accroître, car ces régions perdent chaque année un peu plus de leur substance économique et humaine ; cette situation est d'autant plus grave que dans de nombreux cas, elles ont des possibilités agricoles ou énergétiques -barrages hydrauliques -qui permettraient un redressement économique.

TECHNIQUE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

On a défini des "cadres régionaux d'action" à l'intérieur desquels on essaie de réaliser un plan de développement régional. Ce plan prévoit des efforts d'industrialisation, car partout, l'industrie est la condition du progrès économique ; mais il prévoit surtout le développement et la modernisation des activités qui correspondent aux possibilités naturelles de la région : élevage, industries élémentaires, industries du bois etc...

On veut aboutir à une spécialisation de chaque région dans les branches économiques pour lesquelles elle est susceptible d'obtenir le meilleur rendement économique.

Ces travaux d'aménagement régional sont financés par le Fonds de Développement Economique et Social, qui y consacre annuellement de 200 à 400 Milliards, ils sont coordonnés par la Direction de l'Aménagement du Territoire, au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

M. ANTOINE, notre conférencier du Mardi II Mars, a été pendant plusieurs années attaché à la Direction de l'Aménagement du Territoire.